

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs,

Mesdames et messieurs les membres de cabinet,

Chers collègues, chers amis,

C'est la première fois qu'un Premier Ministre reçoit l'ensemble de la Conférence des Présidents d'Université à Matignon ; mais il est vrai que votre gouvernement a, dès son arrivée au pouvoir, considéré l'enseignement supérieur comme une priorité.

Je souhaite, au nom de tous les membres de la Conférence des présidents d'université, vous remercier pour cette rencontre historique à laquelle la communauté universitaire est particulièrement sensible.

Nous aimerais, certes, profiter de cette occasion pour évoquer les nombreux sujets qui nous préoccupent mais le temps nous est compté et nous nous concentrerons sur ce qui, pour nous, est absolument fondamental.

Le protocole m'interdit d'intervenir après le Premier Ministre, et souhaitant vous épargner les répétitions, je me focaliserai sur notre thème cardinal, celui qui nous anime profondément. Pourquoi un État moderne se doit-il d'investir, à tous les sens du terme, dans l'enseignement supérieur et la recherche, donc dans ses universités ?

C'est avec cette conviction que vous avez défendu au Parlement votre loi, madame la Ministre, et nous vous en remercions. C'est cette même conviction qui nous a conduits, avec les CPU allemande et polonaise, à demander à la Commission européenne que ces investissements soient retirés du calcul du déficit public des Etats.

Ne craignant pas la prétérition,

- Je ne vous rappellerai pas l'exception française qui divise l'Université avec un grand « U », telle que la connaissent nos partenaires étrangers, en trois sous ensemble : les écoles, les organismes de recherche et nos établissements ;
- Je ne vous dirai pas non plus que le titre de docteur, révéré outre Rhin, outre Manche et outre Atlantique est encore trop dénigré en France, y compris dans la haute fonction publique et que cela dessert, bien évidemment les docteurs de nos établissements mais aussi l'université française et son image dans le monde entier ;
- Je n'ajouterai pas les effets qu'ont, sur nos établissements et nos personnels, la baisse continue de nos crédits de fonctionnement, celle de notre masse salariale, qui a conduit de nombreux établissements à geler des postes.

N'ayant donc pas besoin de vous rappeler ces fondamentaux, je me projetterai résolument vers l'avenir !

Si notre pays veut rester parmi les nations qui comptent, et c'est ce que nous souhaitons tous, il se doit de tenir son rang historique de pays scientifique de haut niveau. Il ne s'agit pas aujourd'hui de reconstruire la Sorbonne, mais de nous donner les moyens de compter dans l'économie et la société de la connaissance, et promouvoir l'inventivité scientifique française en transférant, toutes sciences confondues l'innovation de nos laboratoires vers l'économie. Car, vous le savez monsieur le premier ministre et nous le savons tous ici, un pays dont l'économie a besoin d'un nouveau souffle est un pays qui a besoin d'innovation et l'innovation se trouve dans les universités françaises.

L'Université est le cœur de l'activité de recherche de notre pays, avec ses 1 500 Unités Mixtes de Recherche, partagées avec les organismes dont je salue la présence ici. Notre volonté est bel et bien d'être des acteurs majeurs du

renouveau industriel de notre pays, et nous nous appuyons pour cela sur les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies. Nous sommes en train de créer un outil sans équivalent de transformation de la découverte scientifique en innovations, en produits commercialisables ! La prochaine vague d'investissements d'avenir saura, nous l'espérons, poursuivre dans ce sens, en prenant en compte l'environnement qu'implique l'activité de recherche.

Notre pays a besoin de plus de chercheurs, d'ingénieurs et de cadres, de jeunes formés à haut niveau, d'hommes et de femmes capables d'anticiper et de s'adapter aux mutations qui caractérisent la compétition mondiale. Il nous faut aussi apprendre à être conscients de cette richesse à et à la valoriser : les « intangibles » que sont la recherche et la créativité participent bien, faut-il le rappeler, à notre croissance ! Nous sommes à ce titre évidemment volontaires pour contribuer aux axes du plan lancé par le ministère du redressement productif.

Chaque année l'université forme les cadres dont a notamment besoin notre tissu économique : plus de 160 000 titulaires licence ou licence professionnelle, près de 50 000 titulaires de DUT, plus de 110 000 diplômés de master, 11 000 ingénieurs, soit plus du tiers des ingénieurs formés annuellement en France, et 12 000 docteurs. Nos universités sont un service public, nous sommes tous attachés à notre mission, et à la qualité et la valeur de nos diplômes, unanimement reconnues et enviées.

Monsieur le Premier Ministre, nos universités sont confrontées à un défi historique : faire passer la proportion d'une classe d'âge diplômée du supérieur de 43% à 50% ! Nous sommes volontaires pour y arriver mais il faut nous accompagner dans cet effort, c'est un enjeu majeur pour notre société !

La formation initiale des jeunes est une mission bien connue des universités, et il est naturel que nous soyons également les principaux acteurs de la formation tout au long de la vie. Le diplôme universitaire est le meilleur rempart contre le chômage ; c'est aussi, à tout âge le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles

compétences, de s'adapter à un marché du travail qui évolue, de satisfaire une curiosité personnelle, et ne l'oublions pas, de donner à tous une seconde chance. Faisons de nos étudiants les acteurs majeurs du nouvel essor économique de notre pays !

Les universités disposent d'un formidable potentiel d'expertise dans tous les domaines de la connaissance et d'une réputation de qualité : elles doivent devenir dans les territoires les acteurs centraux de la formation professionnelle. En permettant à ceux sortis sans diplômes de l'enseignement secondaire de retrouver le chemin des études, en promouvant la validation des acquis de l'expérience, l'Université joue le rôle que la société attend d'elle. Nous espérons, monsieur le Premier ministre, madame la ministre, que la loi en préparation sur la formation professionnelle saura reconnaître et étendre encore cette mission.

Les universités sont fières de former sans distinction sociale chaque année 1,5 millions de personnes. A la CPU, nous pensons que l'université française doit continuer à affirmer que le talent, l'innovation, la création ne sauraient être le privilège d'une élite qui n'aurait de cesse de se reproduire à l'identique. Le talent, l'innovation, la création peuvent naître n'importe où, chez n'importe quel étudiant sans distinction d'origine sociale ou d'appartenance géographique : voilà ce que révèlent bien mieux que n'importe quelle autre institution les universités de la République, qui sont, par excellence, les institutions de la diversité. C'est pour relever ces défis-là qu'elles fondent beaucoup d'espoirs de voir enfin avec la nouvelle loi ESR une autonomie construite dans le respect, la dignité et à la hauteur de nos missions et des personnels qui s'y engagent quotidiennement. Mais ne nous trompons pas d'équation : la reconnaissance des moyens qu'on donnera à chacune de nos universités pour accomplir cette réforme sera toujours l'exacte équivalence de l'ambition placée dans les générations futures dont elles ont la responsabilité.

Voilà Monsieur le Premier Ministre, tout ce que l'Université et ses dirigeants souhaitent apporter à notre pays, pour contribuer non seulement à l'aider à sortir

de la crise mais à continuer à en faire un des tous premiers acteurs internationaux de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture.